
Konkurse Faillites Fallimenti

No 184 Freitag, 22.09.2006 124. Jahrgang

1. *Débitrice*: **Boutique GBL Sàrl**, Chemin de Bonlieu 2,
1700 Fribourg
2. *Déclaration de faillite*: 26.06.2006
3. *Suspension de faillite*: 07.09.2006
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP*: 02.10.2006
5. *Avance de frais*: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques*: But: exploiter une boutique de mode féminine, faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension. (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

(00189389)